

QUELQUES ELEMENTS DE L'ACTIVITE DE LA CAISSE EN 2006

Composition du Conseil d'administration (au 31 décembre 2006)

<u>Membres</u>	<u>Nommés par</u>
E. Chiaveri (Suppléant : T. Lagrange)	Directeur général du CERN
D. Duret (Suppléant : G. Deroma)	Association du personnel du CERN
F. Ferrini (Suppléant : D.-O. Riska)	Conseil du CERN
R. Fischer (Suppléant : K. Banse)	Directeur général de l'ESO
C. Hauviller (Suppléant : G. de la Fuente)	élu par les membres de la Caisse
J. Lahaye (Suppléant : P. Martel)	élu par les membres de la Caisse
P. Levaux (Suppléant : F. Bello)	Conseil du CERN
J.-P. Matheys (Suppléante : F. Ranjard)	élu par les membres de la Caisse
S. Myers (Suppléant : F. Sonnemann)	élu par les membres de la Caisse
A.J. Naudi (Suppléant : P. Geeraert)	Directeur général du CERN
 <u>Observateur des bénéficiaires</u>	
J.-F. Barthélemy (Suppléant : F. Wittgenstein)	Conseil d'administration en accord avec l'Association du personnel

Bureau de la présidence

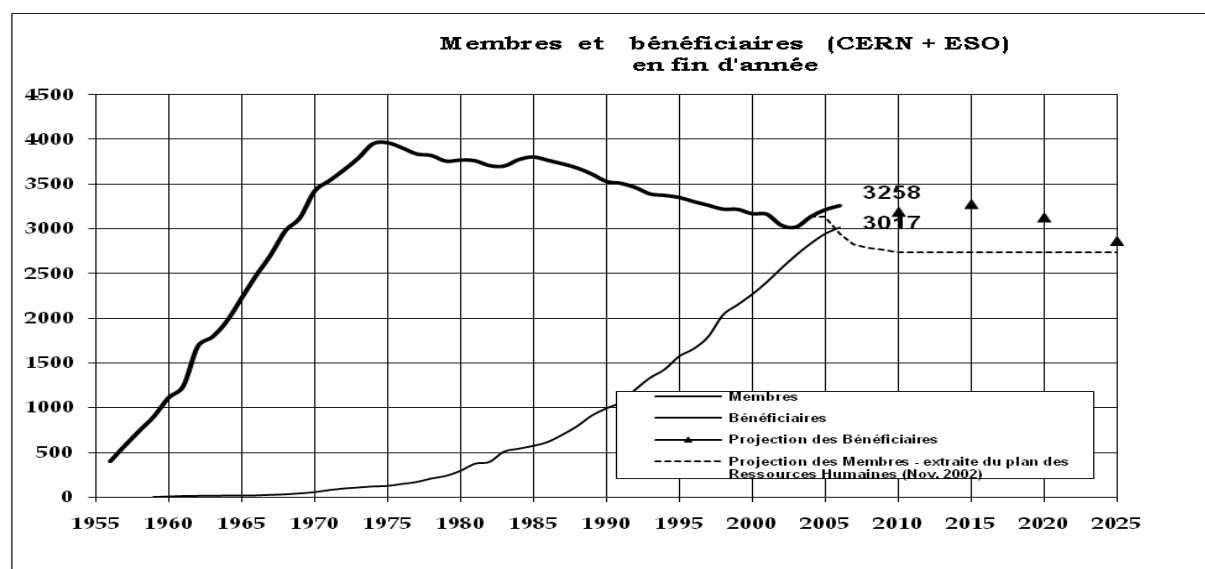
F. Ferrini, Président	nommé par le Conseil du CERN
J.-P. Matheys, Vice-président	" " "
A. Naudi, Vice-président	" " "

Administrateur : C. Cuénoud

nommé par le Conseil du CERN sur proposition du Conseil d'administration en accord avec le Directeur Général

Membres

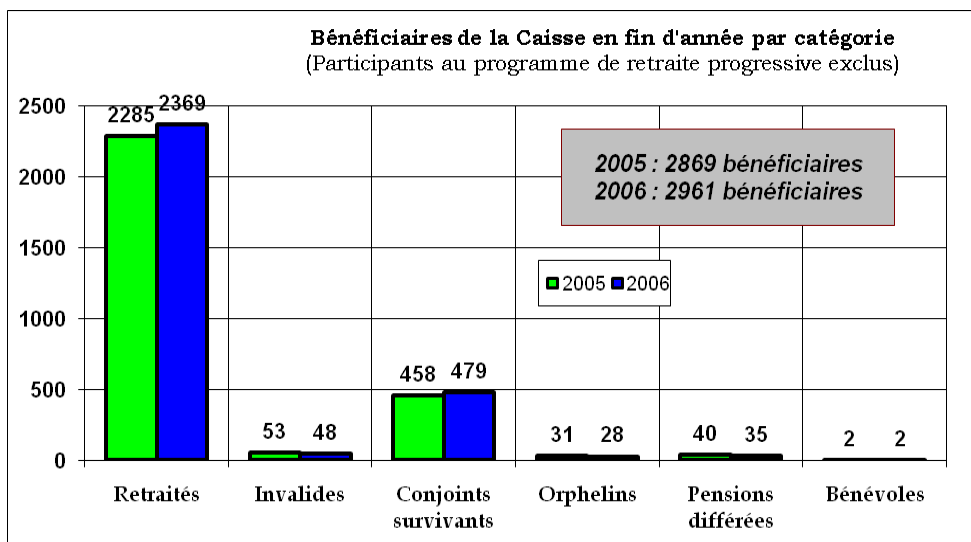
L'effectif des membres indiqué dans le graphique ci-dessous est celui des membres présents au 31 décembre 2006.



En 2006, le nombre des membres de la Caisse a augmenté de 46 unités (270 départs/ 316 arrivées), en raison principalement d'une légère progression tant des effectifs du CERN que ceux de l'ESO, pour se situer en fin d'année à 3258 membres. L'âge moyen des membres de la Caisse à fin 2006 était de 41 ans et 3 mois pour les femmes et de 43 ans et 7 mois pour les hommes.

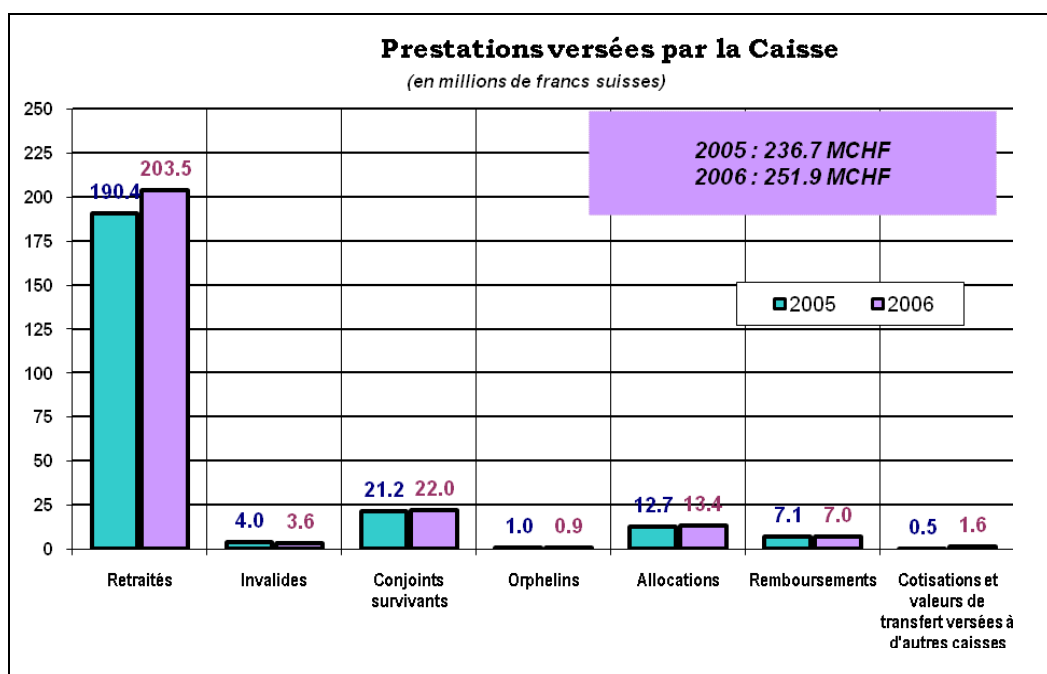
Bénéficiaires

Au cours de l'année 2006, l'effectif total des bénéficiaires est passé de 2947 à 3017. Le graphique ci-après donne la répartition des bénéficiaires par catégorie, à l'exclusion des participants au Programme de Retraite Progressive (PRP).



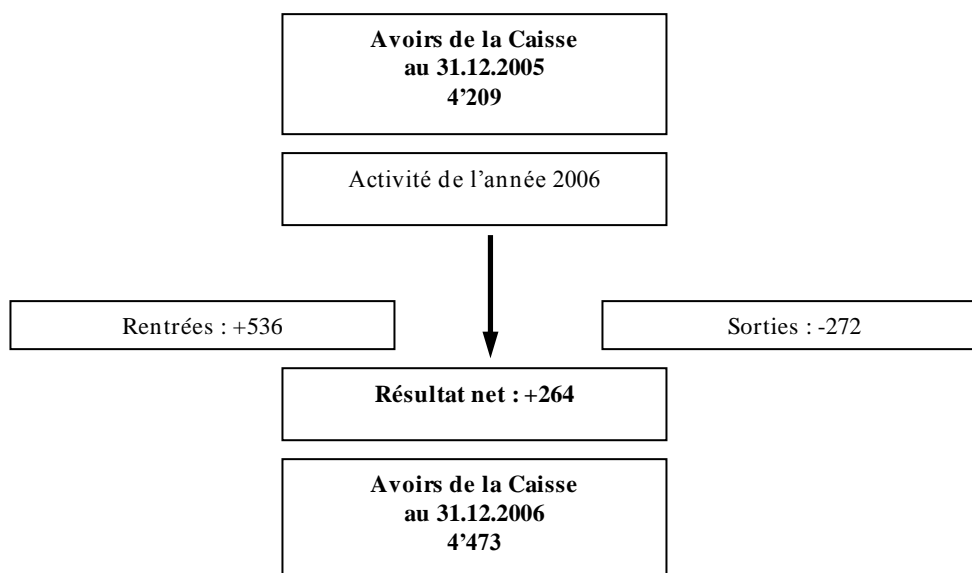
Evolution des prestations

Le graphique ci-dessous illustre les montants des différents types de prestations versées par la Caisse au cours de l'année considérée et, aux fins de comparaison, ceux de 2005. En chiffres absolus, l'augmentation totale est de 15,2 MCHF ou 6,4 % par rapport à l'année précédente, le montant total des prestations versées s'élevant à 251,9 MCHF, produisant en 2006 un cash flow négatif entre contributions encaissées et prestations payées de 109,7 MCHF absorbé par le revenu des placements.



Situation financière

L'évolution globale de la situation financière de la Caisse au cours de l'année 2006 est présentée ci-après d'une manière très résumée. Notons que les mouvements comptables globaux de la Caisse, c'est-à-dire l'addition du résultat des placements au prix du marché en fin d'année, en tenant compte des rectifications de valeur, et du solde entre contributions et prestations, est 264 MCHF. Cette progression importante s'explique par des plus-values très positives sur toutes les classes d'actifs gérées par la Caisse qui ont conduit à une très bonne performance globale.

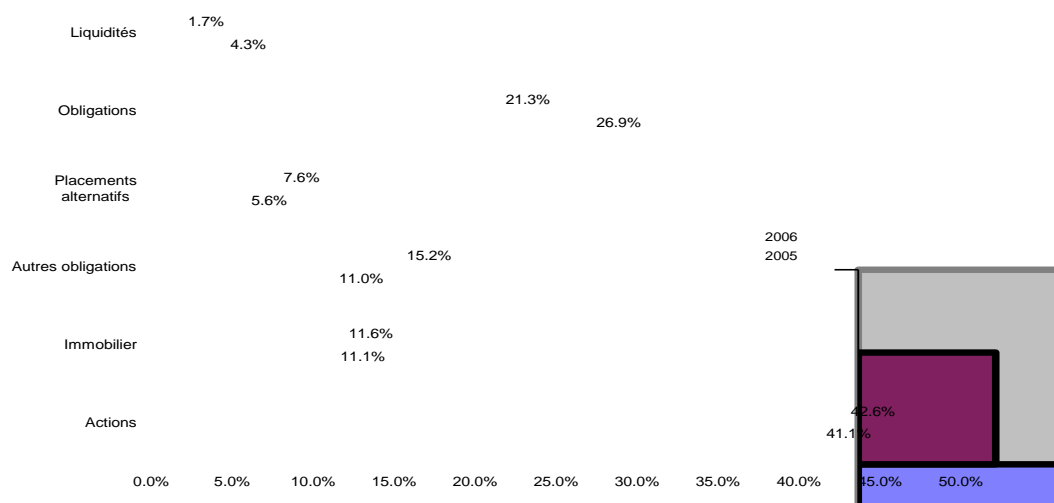


En millions de francs suisses (arrondis)

Répartition des avoirs

La répartition des investissements en différentes catégories de placement joue un rôle très important dans la gestion de la Caisse. La répartition des avoirs en pour cent pour l'année 2006 figure au graphique ci-dessous; à titre de comparaison, ce même graphique présente la situation à fin 2005. Rappelons qu'à chaque catégorie d'avoirs est associé un couple risque/ rendement et que les études faites ont démontré que si la Caisse voulait atteindre son objectif de rendement à long terme, qui a été fixé selon les nouvelles hypothèses actuarielles à 5 % (CERN/ 2637 CERN/ FC/ 4993), elle devait, en moyenne, être investie à raison de 40 % en actions. L'augmentation de la part actions du portefeuille en 2006 est attribuable avant tout à un effet mécanique de hausse des marchés, mais elle a été accompagnée et amplifiée par des investissements ciblés sur les marchés asiatiques essentiellement. Notons qu'en 2006, c'est l'immobilier qui a connu l'augmentation de valeur la plus importante, en enregistrant une performance globale de 14,6 %. Mais dans l'ensemble, toutes les classes d'actifs ont connu des résultats satisfaisants. En outre, l'euro s'étant renforcé par rapport au franc suisse de +3,2 %, cette monnaie a également contribué à améliorer les résultats d'ensemble.

Répartition des avoirs de la Caisse (au 31.12.2006)



Résultats de la Caisse de pensions en 2006

Avec une performance globale de + 9 %, la Caisse enregistre à nouveau un excellent résultat qui permet à la Caisse de voir son taux de couverture s'améliorer sensiblement. Notons à titre de comparaison que la performance moyenne des caisses suisses a été de 6,7 %.

Alors qu'en 2005 le portefeuille des actions avait enregistré une performance de +25,7 %, la performance de cette classe d'actifs s'établit à +12,7 % en 2006. A titre indicatif, l'indice des actions internationales selon Morgan Stanley Capital International (MSCI Monde) s'est amélioré de 11,2 %. En ce qui concerne la part des avoirs investis en obligations, le résultat d'ensemble a été de 2,4 %, alors que l'indice de référence JP Morgan a reculé de - 1,2 %. A noter que le programme de couverture monétaire a enregistré un déficit de 3,8 MCHF dû essentiellement à la faiblesse du dollars US. Le portefeuille immobilier a eu en 2006 une performance de 14,6 % par rapport à la valeur moyenne des biens. Dans ce secteur, les appréciations négatives dues à la situation en Allemagne et aux Pays-Bas ont été compensées par un bilan positif en France, en Suisse et en Grande Bretagne. Durant l'année 2006, tous les grands marchés ont eu des performances positives. Ce fut tout particulièrement le cas des marchés européens et asiatiques hors Japon dont les progressions respectives ont été de 23,6 % et 19,4 %.

Situation actuarielle en caisse fermée

Comme le souligne l'actuaire dans son rapport joint au rapport annuel 2006 de la Caisse, l'exercice 2006 « a enregistré de bonnes performances boursières. Cet aspect a déjà contribué à améliorer la situation de la Caisse à fin 2006, début 2007, puisque le degré de couverture est passé à 104,7 % au 1^{er} janvier 2007. ». Pour mémoire, le taux de couverture au 1^{er} janvier 2006 s'élevait à 101 %.

Avec un taux de couverture de 104,7 %, la capacité de risque de la Caisse (c'est-à-dire avant tout la possibilité d'aller chercher de la performance dans les actions) s'est améliorée, mais reste insuffisante. Dans les circonstances actuelles, seul un taux de couverture de l'ordre de 120 % offrirait le coussin de sécurité propre à absorber les fluctuations du marché dans des conditions optimales, compte tenu en particulier du taux technique retenu (4,5 %). Sur les 50 ans d'existence de la Caisse, les résultats des quatre dernières années après trois années particulièrement difficiles ne modifient pas substantiellement la performance à long terme. Il convient de relever que le taux de rendement de 5 % fixé dans les hypothèses techniques adoptées par le Conseil à fin 2005 est dépassé (5,7 %).

Conclusions

Depuis quelques années, la Caisse est entrée en période de maturité. La prise de risque ne peut plus être aussi importante que pour une caisse jeune en forte croissance des effectifs et des cotisations dont l'augmentation n'a plus le même impact que par le passé. Le maintien d'une bonne stabilité est maintenant plus difficile, car la Caisse est devenue plus sensible à des contre-performances des marchés financiers. Dans cet environnement, la Caisse doit être particulièrement vigilante en captant les opportunités de placement qui se présentent (marchés émergents, matières premières, private equity, infrastructures) tout en maîtrisant le mieux possible le risque de son portefeuille, en donnant plus d'importance à une gestion orientée vers une performance en terme absolu, c'est-à-dire en cherchant à bénéficier des mouvements haussiers des marchés tout en réduisant l'impact négatif d'une baisse de ceux-ci.

Les graphiques et les données ci-dessus sont tirés du rapport annuel 2006 de la Caisse de pensions (CERN/ 2723-CERN/ FC/ 5142), disponible dans les secrétariats de département pour les membres ou auprès de l'Administration de la Caisse (tél. 022 767 91 94/ 87 98) pour les bénéficiaires. Le rapport annuel contient des informations détaillées sur toutes les facettes de l'activité de la Caisse, que ce soit en matière de placements mobiliers ou immobiliers ou en matière d'évolution de la situation des membres et bénéficiaires ou encore sur les principaux sujets traités et sur le travail effectué par les organes de la Caisse. Si les questions touchant votre caisse de pensions vous intéressent, nous vous engageons vivement à lire le rapport annuel ou à consulter le site Web de la Caisse (<http://cern.ch/Pensions>) et à participer à l'Assemblée générale annuelle dont l'ordre du jour figure ci-dessus.